

Document	Edition	Date (validité)
1001	01.03.2018	01.10.2018
<i>DTESA</i>		

Cen comp sport A

Distinction de sport militaire (DSM)

Document 1001 des directives techniques concernant les examens de sport de l'armée

1 Informations

Lors de la réalisation du test de fitness de l'armée 5 disciplines (TFA5), il est possible d'obtenir la distinction de sport militaire (DSM) si le nombre total de points requis est obtenu. Les femmes sont évaluées selon un barème différent que celui des hommes. Pour recevoir la distinction DSM, il est impératif d'effectuer les cinq disciplines.

2 Autorisation du port de la distinction

Seules les distinctions acquises lors d'examens et notées dans le livret de performance militaire et le livret de service peuvent être portées. Mais une seule peut être portée à la fois (premier ou deuxième niveau). En plus de la distinction militaire, il est autorisé de porter la distinction des compétitions militaires (voir document 1002). Les distinctions sont portées uniquement sur la tenue A.

2.1 Contrôle

La distinction de sport militaire (DSM) de premier niveau est inscrite dans PISA et dans le livret de service. Si elle est obtenue une deuxième fois, l'inscription dans le livret de service est complétée par l'année d'obtention. L'obtention d'une troisième DSM donne droit au second niveau de DSM, qui est inscrit dans le livret de service et dans PISA.

3 Evaluation

Lors du TFA5, les disciplines pratiques (saut en longueur sans élan, lancer du ballon lourd, équilibre sur une jambe, test global de la force du tronc, course d'endurance progressive) sont déterminantes pour calculer la note finale. Elles sont tout autant importantes pour le DSM. Les mesures anthropométriques (WHtR et IMC) et le comportement en matière de sport et d'activité physique n'ont pas d'influence sur l'évaluation générale, mais sont consignés à titre informatif à l'intention des participants.

L'évaluation générale est effectuée à l'aide des barèmes spécifiques aux différentes disciplines. En cas de note insuffisante dans l'une des disciplines, il y a automatiquement échec au TFA 5. Cette règle s'applique même si l'évaluation générale est suffisante. Il est donc impératif d'effectuer toutes les disciplines du TFA5.


Pour l'évaluation du TFA5, un formulaire d'évaluation électronique est mis à disposition:

www.armee.ch/instructiondusport
-> Downloads -> examen de sport -> évaluation -> TFA

4

Barème d'évaluation

Pour l'évaluation du FTA5 (DSM), un barème est mis à disposition. Il ne tient pas compte de l'évaluation spécifique selon le sexe des différents résultats des disciplines (voir document 0202).

	Points	Qualification 1-5	Barème 1-10	réussi/ échoué	DSM
Excellent	125	5.0	10.0	réussi	réussi
	120	4.9	9.8		
	115	4.8	9.6		
	110	4.7	9.4		
	105	4.6	9.2		
	100	4.5	9.0		
Très bon	95	4.4	8.6		
	90	4.3	8.3		
	85	4.2	8.0		
	80	4.0	7.7		
Bon	75	3.6	7.4		
	70	3.3	7.1		
	65	3.0	6.8		
Suffisant	60	2.9	6.5		
	55	2.8	6.2		
	50	2.6	5.9		
	45	2.4	5.6		
	40	2.2	5.3		
	35	2.0	5.0		
Insuffisant	30	1.8	4.0	échoué	échoué
	29	1.6	3.0		
	28	1.4	2.5		
	27	1.2	2.0		
	26	1.1	1.5		
	25	1.0	1.0		